Collège des Trois Vallées
Route de Peyrefonds
2380 VERGT

REGLEMENT DE CONSULTATION

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN FOUR N°001/2021

Objet du marché:

FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN FOUR A AIR PULSE

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

POUVOIR ADJUDICATEUR :

COLLEGE DES TROIS VALLEES VERGT

Représenté par Mme Odile IMBERTY-VIALARD, principale du collège des Trois Vallées

Date et heure limite de réception des offres:

MARDI 23 FEVRIER à 17h00

1.1 Objet du marché :

FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN FOUR A AIR PULSE

1.2 Lieu d'exécution :

Collège des Trois Vallées
Route de Peyrefonds
24380 VERGT

2.1 Étendue et mode de la consultation

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions du décret, selon une procédure adaptée librement par le pouvoir adjudicateur :

- Procédure adaptée suivant article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

2.2 Modifications du dossier de consultation

L'acheteur public se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Néanmoins, aucun envoi (sous forme de télécopie ou courriel) de modifications aux candidats ne pourra se faire 5 jours calendaires avant la date limite pour la remise des offres.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les documents du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ne pourront en aucun cas être modifiés par les candidats. Toute modification entraînera la nullité de l'offre.

2.3 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement par mandat administratif.

Le délai global de paiement est de 30 jours.

3.1 Pièces constitutives du présent marché :

Le dossier de consultation du présent marché contient les pièces suivantes :

1. Le règlement de Consultation (RDC)
2. Le cahier de clauses techniques particulières (C.C.T.P-D.Q.E)
3. DC1 à compléter
4. DC2 à compléter

3.2 Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Le dossier de consultation (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat, par mail, en faisant la demande auprès du collège des Trois vallées (gest.0240056f@ac-bordeaux.fr) ou en consultant le site : www.aji-france.fr.

4.1 Définition de la prestation

Le présent marché a pour objet **FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN FOUR A AIR PULSE**

Les montants financiers de la prestation seront fermes.

La langue utilisée pour les offres de prix, les dossiers de candidature ainsi que pour toutes les autres pièces, est le français.

Les candidats sont informés que le contrat sera conclu dans l'unité monétaire : Euro.

Les offres devront être parvenues au plus tard le mardi 23 FEVRIER 2021 à 17 h, dépôt sur le site de l'AJI obligatoirement.

Pour les renseignements d'ordre administratif, contacter :
Service gestionnaire
Mme SAPHY
05 53 03 81 20
Courriel : **gest.0240056f@ac-bordeaux.fr**

Comme indiqué à l'article 6 de ce règlement de consultation, chaque candidat transmet son offre sur le site de l'AJI.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui.
Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.
Il n'est pas prévu d'audition des candidats

Pièces de l'offre

Un projet de marché comprenant:

- Le Règlement de consultation RDC signé
- Fiches techniques
- Le cahier de clauses techniques particulières (C.C.T.P- D.Q.E) signé.
- DC1 complété
- DC2 complété.

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères indiqués ci-dessous avec leur pondération.

Les critères utilisés pour le choix de la meilleure offre sont classés dans l'ordre de priorité suivant :

1 – Le prix 60 %

2 - Valeurs techniques 40 %

L'acheteur public se réserve la possibilité d'écarter les offres non conformes ou incomplètes ou jugées infructueuses et après négociation éventuelle avec l'ensemble des candidats retenus, choisira l'offre économiquement la plus avantageuse.

ARTICLE 9 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard dix jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite par courrier électronique à l'adresse suivante : gest.0240056f@ac-bordeaux.fr. Une réponse sera alors adressée, à tous les opérateurs économiques destinataires des documents de la consultation 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

À Vergt, le 07/02/2021.

Le représentant du pouvoir adjudicateur.

COLLÈGE DES TROIS VALLÉES
24380 VERGT
PRINCIPALE

Je déclare avoir pris connaissance des clauses figurant dans le présent règlement de consultation et m'engage à les respecter pendant toute la durée du marché.

Fait à .....le

Le candidat nom du représentant

Cachet

Signature